



MSSanté

La dématérialisation des échanges grâce aux messageries sécurisées de santé

HOPITECH - Angers
10 Octobre 2014

Vladimir Vilter
ASIP Santé

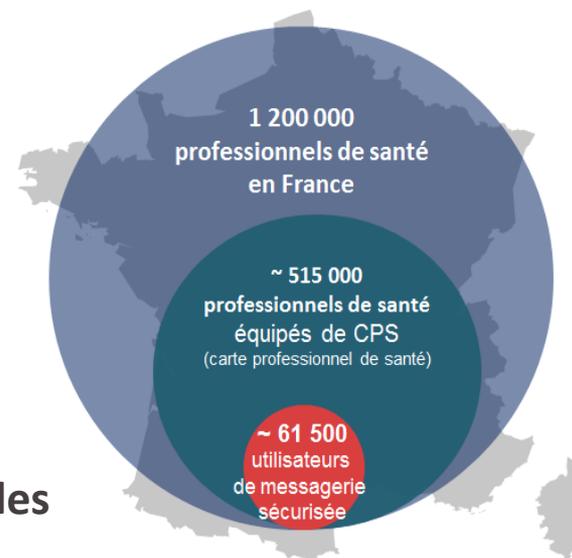


Comment échanger par mail
les données de santé des patients
facilement et en toute sécurité?

Contexte

➤ Un nombre limité d'utilisateurs de messagerie sécurisée

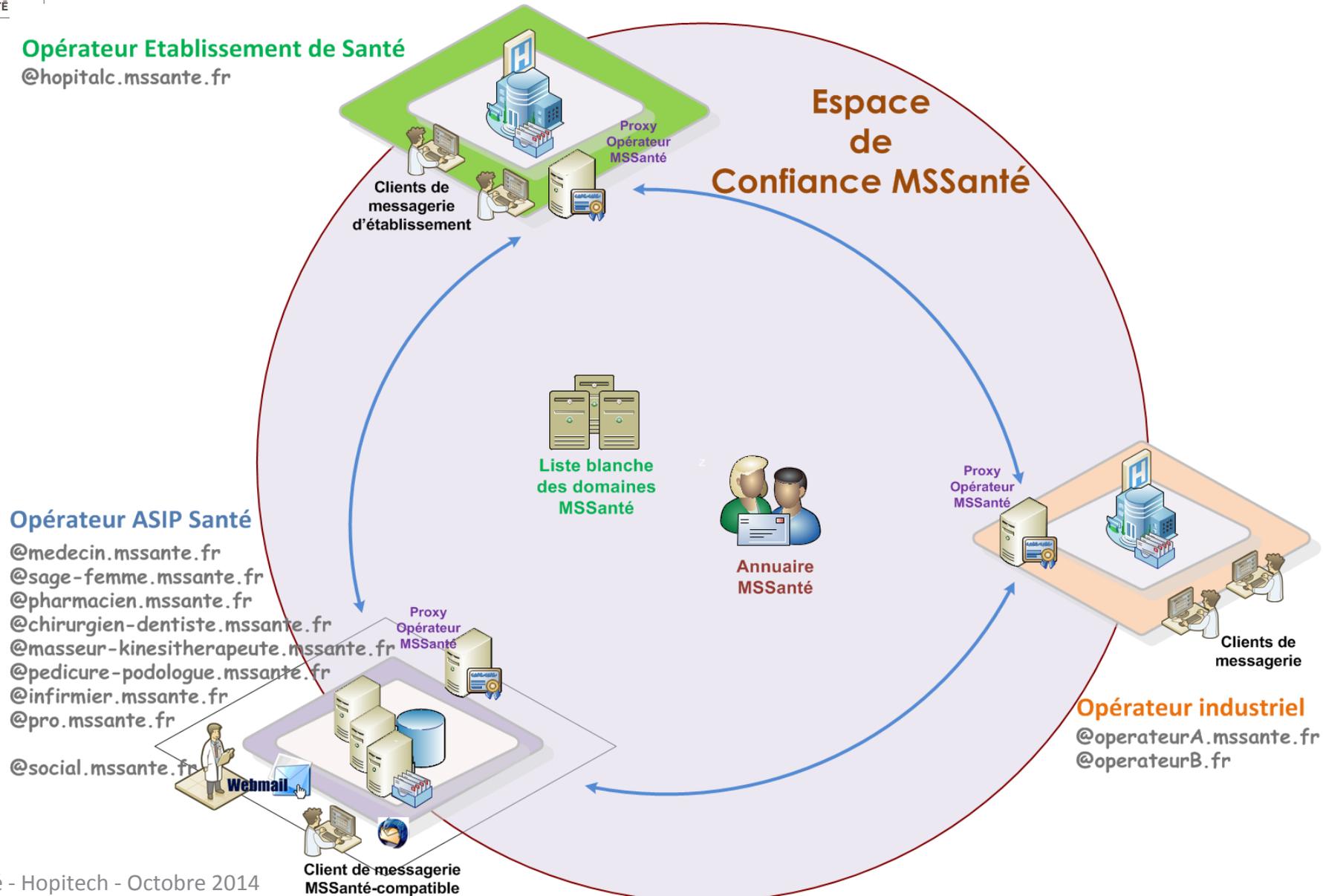
- Des conditions de confidentialités des échanges pas toujours satisfaisantes
- Mais des échanges de données de santé **en forte croissance, essentiellement avec des messageries non sécurisées**
- Des systèmes de messagerie sécurisés **non interopérables**



➤ Une large concertation avec l'ensemble des acteurs pour proposer

- Un système d'échanges sécurisés entre tous les professionnels de santé
- Intégrant les services de messageries sécurisées existants
- Afin d'échanger de façon dématérialiser les lettres de sorties d'hôpital, les compte-rendu, etc.
- Entre tous les acteurs de la prise en charge des patients et toutes les professions

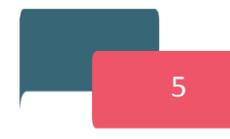
Un espace de confiance ouvert et interopérable





MSSanté qu'est-ce que c'est ?

- ➔ Des messageries **sécurisées** pour **tous les professionnels de santé**
- ➔ L'échange de données de santé à caractère personnel dans le **respect du droit du patient**, et la **responsabilité** du professionnel
- ➔ Un système **décentralisé** : de multiples opérateurs publics et privés, recensés au sein d'une liste blanche
- ➔ Des services de messageries **interopérables** entre eux
- ➔ Un **annuaire** national unique de tous les utilisateurs
- ➔ Des échanges **interpersonnels** et **inter-applicatifs**
- ➔ Des échanges **traçables** entre utilisateurs **certifiés**



Avancement des industriels et opérateurs

➔ Avec les éditeurs « spécialisés »

- ▶ Associés dès les travaux de spécification
- ▶ Des « spécialistes » lancés :
 - ▶ Enovacom, Inovelan et Wrapator avec les premiers ES,
 - ▶ Microsoft avec UNIHA,
 - ▶ MIPIH et IDO-In (ex-SQLI) avec leurs principales régions clientes
 - ▶ Apicem prépare son agrément hébergeur
 - ▶ Inovelan; le MIPIH (Medimail) et le SIH sont opérateurs

➔ Avec les éditeurs pour la ville

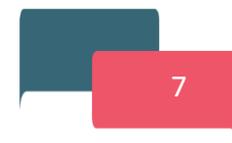
Les éditeurs de la FEIMA ont décidé de prendre appui sur les protocoles d'intégration publiés par l'ASIP Santé [...] pour réaliser les interfaces entre les différentes solutions MSSanté proposées et les logiciels métier des professionnels de santé du secteur ambulatoire qu'ils équipent. » CP du 26 mai 2014

- ▶ Ateliers techniques courant octobre





Une solution simple pour chacun En ville comme a l'hôpital





Un service de base opéré par l'ASIP Santé Pour le compte des Ordres Professionnels

➤ **Création de comptes sur www.mssante.fr**

- Sur un poste de travail configuré avec un lecteur de carte à puce
- Des boîtes aux lettres nominatives de 2 Go (pièces jointes de 10Mo)

➤ **Une messagerie sécurisée simple et accessible de 3 façons**

- Sur **internet**, depuis n'importe quel navigateur internet
- Depuis son **poste de travail**, à l'aide d'un client de messagerie Thunderbird
- En **mobilité**, à l'aide d'une application mobile.

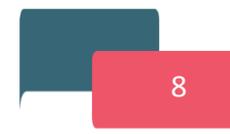


9 domaines opérationnels

- @chirurgien-dentiste.mssante.fr
- @infirmier.mssante.fr
- @masseur-kinesitherapeute.mssante.fr
- @medecin.mssante.fr
- @pedicure-podologue.mssante.fr
- @pharmacien.mssante.fr
- @sage-femme.mssante.fr
- @pro.mssante.fr

et dans le cadre des expérimentations
PAERPA pour des non PS

- @social.mssante.fr



Les producteurs de contenus au cœur du déploiement

➔ 12 établissements ont démarré

- ✓ Echanges de messages & publication dans l'annuaire
- ✓ 11 ont signé la Autorisation unique de la CNIL
- ✓ 6 commencent à envoyer leurs CR en routine
- ✓ Les actions se focalisent sur la communications vers la ville (mailings etc..)

➔ La dématérialisation des échanges comme levier pour

- Accélérer le transfert de l'information
- Economiser des ressources dans l'ES
- Faciliter le travail des PS en ville

Les 15 premiers établissements :

- CLCC Rouen (Haute Normandie)
- Clinique du Cèdre (Hte Normandie)
- Clinique Pasteur Evreux (Hte Normandie)
- CHU Rouen (Haute Normandie)
- CHU Clermont-Ferrand (Auvergne)
- CHU Lille (Nord Pas de Calais)
- CHU Montpellier (Languedoc Roussillon)
- CH Compiègne-Noyon (Picardie)
- CH de Montluçon (Auvergne)
- CH de Sélestat (Alsace)
- CH Eaubonne Montmorency (IDF)
- CH Lens (Nord Pas de Calais)
- CH Saint Denis (IDF)
- CH Loire Vendée Océan (P. de la Loire)
- GH Paris Saint Joseph (IDF)

Un volume d'informations simples a mobiliser pour amorcer le mouvement



Dématérialisation

Les ES premier bénéficiaires

- ➔ **Les établissements premiers fournisseurs de contenu**
 - ▶ Economies budgétaires (bénéfice établissements)
 - ▶ Informations pertinentes envoyées automatiquement aux correspondants
 - ▶ Envois dématérialisés / réception plus rapide (gain de temps pour l'établissement et les libéraux)

- ➔ **Le premier pas dans MSSanté est organisationnel**
 - ▶ Préparation de l'annuaire des correspondants
 - ▶ Définition des documents à envoyer automatiquement
 - ▶ Amélioration des circuits de validation des compte-rendu
 - ▶ Objectif dématérialisation : préparer la communication vers les correspondants de l'ES (fin des envois papiers + ouverture de leur BAL)

- ➔ **Mais peut être lancé très simplement : il existe toujours des flux simples et automatisables**

Déploiement des messageries en ES

Types de BAL / Types d'échanges

- **BAL nominatives**
 - PS possédant un N° RPPS/ADELI
 - PS sans RPPS/ADELI (internes, etc.)
 - Utilisation de leur identifiant local
 - Création de la BAL sous la responsabilité du chef d'établissement (Autorité Enregistr.)
 - **BAL fonctionnelles**
 - **BAL de service**
(ex : pneumologie@ch-xy.mssante.fr)
 - Utilisables par les secrétaires médicales sous responsabilité d'un PS
 - Permet d'envoyer des CR si le DPI ne le permet pas (manuel) / de réceptionner les mails de réponses aux envois fait par le DPI
 - **BAL techniques**
 - **BAL pour les automates**
(ex : labo-bio@ch-xy.mssante.fr)
- **Echanges interpersonnels**
 - Avec le client de messagerie de l'ES
 - Echanges manuels
 - **Echanges automatiques**
 - **Clé de la dématérialisation**
 - un DPI MSSanté compatible
 - En prolongation du workflow de production
 - Le patient donne la liste de ses PS
 - Vérification dans l'annuaire (adresse mail ? – accepte-il de ne recevoir que du papier?)
 - Validation électronique du document
 - Impression / Envoi des documents (paramétrage préalable – à discuter en CME?)
 - Envoi automatique (ou semi-automatique) des documents par email sécurisé

Comment intégrer l'espace de confiance ?

➔ Ex : ES gère son propre service de messagerie

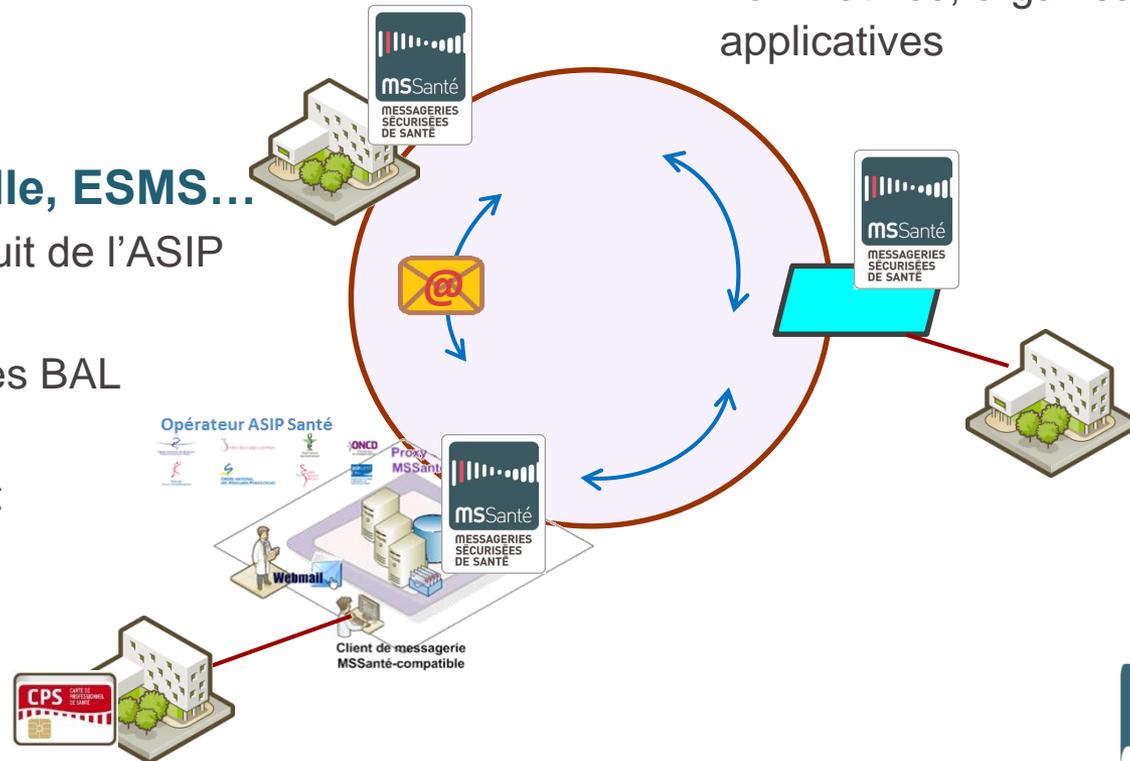
- ▶ Devenir opérateur de messagerie et contractualiser avec l'ASIP Santé
- ▶ Déployer tout type de BAL nominatives, organisationnelles, applicatives

➔ Ex : ES de petite taille, ESMS...

- ▶ Utiliser le service gratuit de l'ASIP Santé
- ▶ Utiliser uniquement des BAL nominatives
- ▶ Pour les PS disposant d'une carte CPS

➔ Ex : ES externalise son SI

- ▶ Utiliser le service de messagerie d'un opérateur tiers
- ▶ Contractualiser avec l'opérateur
- ▶ Déployer tout type de BAL nominatives, organisationnelles, applicatives



Comment dématérialiser l'envoi des CR ?



MSSanté un cadre pour la confiance

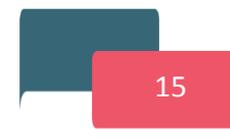
Des spécifications pour les Opérateurs et les Clients

➔ DSFT « Opérateurs MSSanté »

- ▶ Il expose les règles fonctionnelles et techniques d'intégration des opérateurs à l'espace de confiance MSSanté
- ▶ Les opérateurs MSSanté s'engagent à respecter les exigences du DSFT en signant le contrat opérateur

➔ DST « Clients de messagerie »

- ▶ Décrit les interfaces IMAP/SMTP sur TLS et leur équivalent en WS exposées par l'opérateur ASIP Santé
- ▶ Il est recommandé aux autres opérateurs voulant proposer un service MSSanté aux PS libéraux de proposer des interfaces similaires



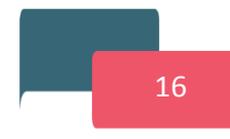


MSSanté un cadre pour la confiance

Autorisation unique avec la CNIL



- ➔ **Une simplification importante** pour accélérer les délais de mise en œuvre des messageries sécurisées de santé.
- ➔ L'ASIP Santé a travaillé avec la CNIL à l'élaboration d'une **autorisation unique** définissant les conditions de mise en œuvre par les responsables de traitement d'un service de messagerie sécurisée de santé dans le respect de la loi Informatique et Libertés.
 - ▶ une **procédure simplifiée** sur le modèle d'autres traitements classiques dans le secteur de la santé, comme la pharmacovigilance ou la télé-observance.
 - ▶ un **simple engagement de conformité** pour les ES, ou PS, responsables de traitement d'une messagerie sécurisée satisfaisant aux exigences de l'autorisation unique,
 - ▶ la qualité de responsable de traitement est attachée soit au professionnel lui-même (en activité libérale), soit à la structure sanitaire, médico-sociale ou sociale au sein de laquelle il exerce (ES, labo. de biologie médicale, etc.), en fonction des statuts et des missions de cette structure.



MSSanté un cadre pour la confiance

Une intégration contractuelle rapide

➔ Principes

- Gestionnaire de l'espace de confiance, l'ASIP Santé encadre son utilisation et son fonctionnement :
 - ▶ Un contrat est conclu entre l'ASIP Santé et chaque opérateur
 - ▶ Il a pour objet de déterminer les conditions d'intégration de l'opérateur à l'espace de confiance MSSanté et définir les droits et obligations de chaque partie.
- Le contrat impose à l'opérateur de se conformer aux exigences du DSFT :
 - ▶ Techniques, fonctionnelles et juridiques,
 - ▶ Respect de la loi informatique et libertés et des dispositions relatives à l'hébergement de données de santé.

➔ En pratique

- Après signature du contrat, l'intégration à l'espace de confiance se déroule en 2 temps
- 1er temps : l'intégration provisoire,
- ▶ l'opérateur teste et évalue son service de messagerie sécurisée de santé
 - ▶ avec des échanges de tests, entre BAL de tests sans données de santé à caractère personnel
- 2ème temps : l'intégration validée
- ▶ l'opérateur envoie à l'ASIP Santé son engagement de conformité aux exigences du DSFT
 - ▶ l'accusé de réception lui permet de proposer son service de messagerie à tout utilisateur final qui pourra ainsi échanger des données de santé dans l'espace de confiance MSSanté
- Les opérateurs peuvent être audités

MSSanté un cadre pour la confiance

Choix de la dématérialisation

➔ Une simple case à cocher

➔ Dématérialisation

Je ne souhaite plus recevoir par courrier papier les éléments reçus par voie électronique
(La loi n°2000-230 du 13 mars 2000 admet la preuve écrite sous la forme électronique au même titre que l'écrit sur le support papier « sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans les conditions de nature à en garantir l'intégrité » - article 1316-1 du code civil.) [En savoir plus sur la convention de preuve](#)

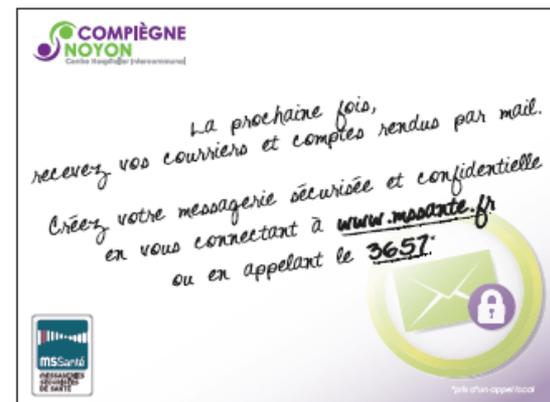
- Un choix mis à disposition de vos correspondants dans l'annuaire commun MSSanté
- Tous les opérateurs (établissements, industriels, etc.) offre ce même choix aux utilisateurs auxquels ils fournissent des BAL

Le projet de messagerie en établissement

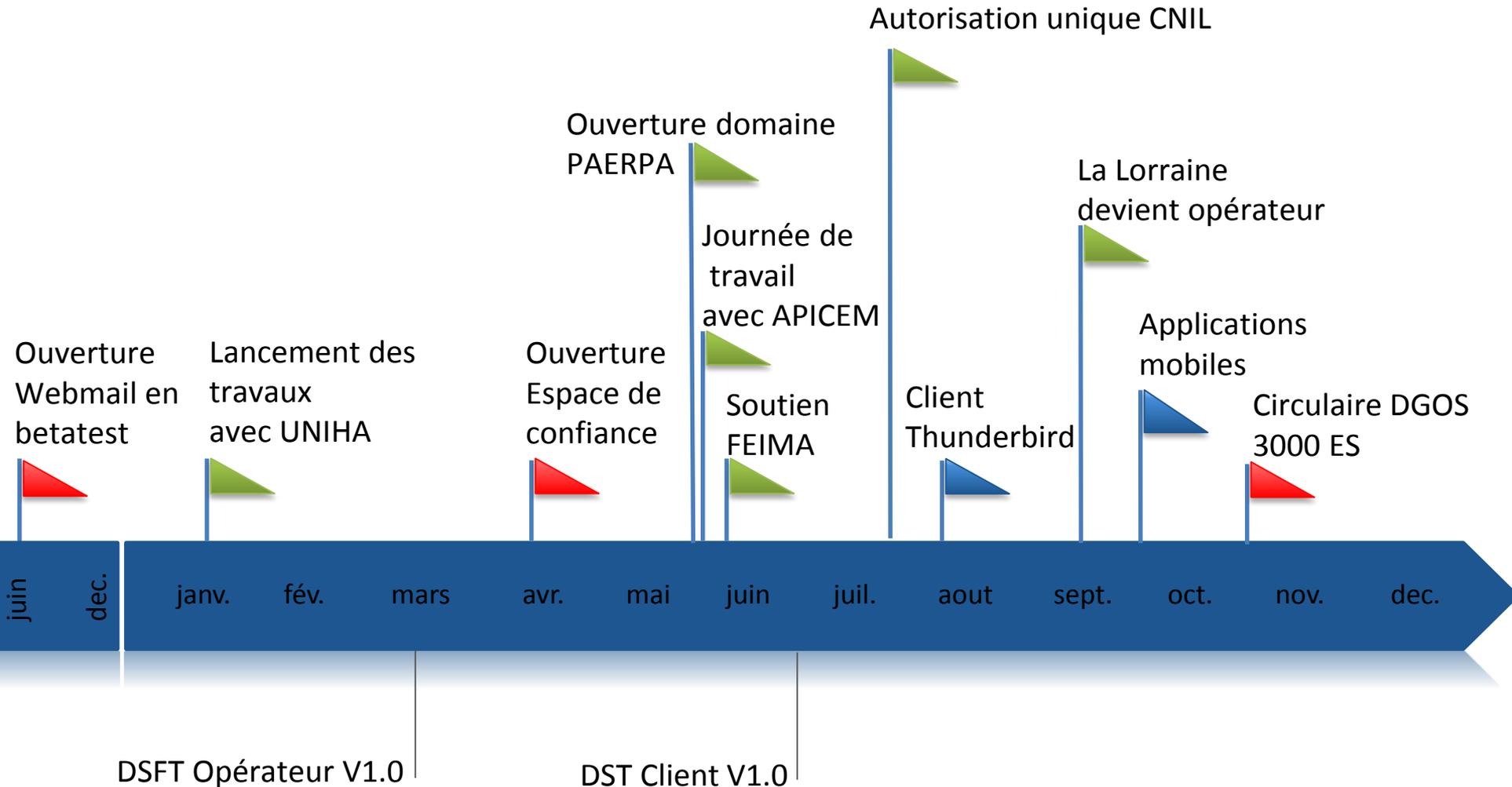
- ➔ **Quelles motivations de l'établissement de santé ? Quels objectifs d'échange ?**
 - ▶ Quels échanges envisagés ? Des services ou usages prioritaires ?
 - ▶ Qui sont les correspondants de l'établissement ?
- ➔ **Une équipe projet**
 - ▶ Technique / Métier / communication
- ➔ **Un projet d'organisation:**
 - ▶ Quels types de boîtes aux lettres ? Pour quels types d'échanges ?
 - ▶ Quel niveau d'intégration dans votre système d'information ?
- ➔ **Un projet technique : *en accord avec la stratégie envisagée***
 - ▶ Préparer raccordement avec éditeurs & prestataires le
 - ▶ Préparer vos annuaires (internes et correspondants)
- ➔ **Un projet de communication / accompagnement du changement**
 - ▶ Communiquer auprès de vos correspondants (médecine de ville, partenaires et acteurs du territoire)

Exemple du plan de communication CH de Compiègne-Noyon

- ➔ **Septembre** : envoi par mail d'un courrier conjoint CHCN-URPS à l'ensemble des médecins du répertoire URPS
- ➔ **Fin Septembre** : phoning auprès des médecins du territoire (377) et ajout d'un post-it avec chaque compte-rendu
- ➔ **Octobre** : communication dans le journal interne (2.600 agents) + information dans la rubrique « Actualités » du site Internet + information par la direction générale au Conseil de surveillance
- ➔ **Fin Octobre** : courrier papier de la Directrice et de la Présidente de la CME aux médecins libéraux et aux autres professionnels de santé (Pharmacien, sage-femme, kiné, infirmier)
- ➔ **Novembre** : communiqué de presse locale et médicale
- ➔ **Décembre** : envoi mail personnalisé aux médecins indiquant le nombre de messages qui auraient pu être reçus de manière dématérialisée s'ils disposaient d'une messagerie
- ➔ **Janvier** : réalisation d'une carte de vœux spécifique destinée aux professionnels de santé libéraux



Les facteurs sont réunis pour le lancement



A votre tour?

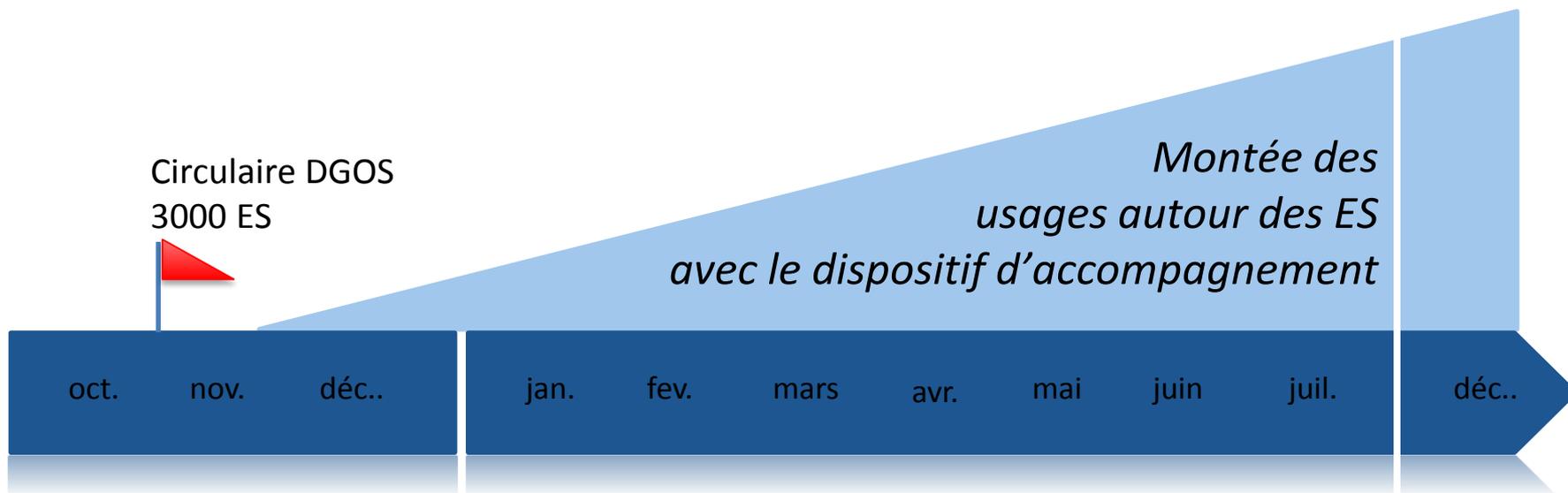
- ➔ **Sur la base des expériences existantes un grand établissement MCO**
 - ▶ peut démarrer MSSanté en 3 à 6 mois
 - ▶ peut dématérialiser 80-100 000 CR/an en moins de 5 ans
 - ▶ avec ses 200/300 correspondants les plus fréquents

- ➔ **Sans préjuger**
 - ▶ de l'effet systémique du déploiement impulsé par la DGOS et accompagné par l'ASIP Santé
 - ▶ du rôle des ARS et des GCS en région également accompagnés par l'ASIP Santé
 - ▶ de l'engagement de tous les acteurs : pharmaciens, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc.

- ➔ **Une étude est en cours pour les directions hospitalières**

2015 : amplifier le déploiement

Un dispositif d'appui est organisé
pour les établissements
S'inscrire sur
www.etablissement.mssante.fr





MSSanté

Merci de votre attention

Pour toute question
sur MSSanté

 **3657**

Prix d'un appel local

